

Extrait du Association des Jeunes Magistrats (AJM)

<http://jeunesmagistrats.fr/v2/Rencontre-avec-la-juge-de-30-ans.html>

# "La juge de 30 ans", Céline ROUX

- Nos activités - Réflexions/Débats - Lectures partagées -

Date de mise en ligne : mercredi 19 octobre 2016

## Description :

Vous trouverez ci-joint un article interview de "La Juge de 30 ans" avec la participation de Céline Roux et des protagonistes du livre. Bonne lecture !

---

Association des Jeunes Magistrats (AJM)

---

Rencontre avec « La Juge de 30 ans »

Entretien avec Céline Roux et les protagonistes du livre

Comment avez-vous eu l'idée d'écrire ce livre ?

« La Juge de 30 ans » est le résultat d'une commande des concepteurs de la collection « Raconter la vie ». Cette collection, dirigée par Pierre Rosanvallon, s'inscrit dans un projet littéraire et politique présenté dans le livre-manifeste de la collection : « Le Parlement des invisibles » de Pierre Rosanvallon. Il s'agit pour les auteurs (des anonymes, des écrivains reconnus - Annie Ernaux, François Bégaudeau - des journalistes...) de livrer le récit d'une immersion dans un univers social, professionnel ou autre, méconnu du grand public. Le postulat du projet est qu'une meilleure connaissance des uns et des autres, une abolition des fantasmes et des craintes de l'autre, peut conduire à un meilleur fonctionnement de la démocratie. C'est dans ce contexte que le livre « La juge de 30 ans » a été pensé, oeuvre largement portée par l'Association des Jeunes Magistrats.

Si vous deviez décrire la juge de 30 ans en 3 mots vous diriez quoi ?

La juge de 30 ans est enthousiaste, dynamique et engagée.

Vous racontez votre première audience en ces termes : « je suis un clown en piste dans un costume trop grand ». Pourriez-vous revenir sur cette première expérience de juge ?

Oui. Cette image symbolise la pression du jeune magistrat face à la grandeur de ce qui l'attend. Elle est également à remettre dans le contexte d'Outreau.

Les questions : « qui suis-je pour juger ? », « suis-je à ma place ? », « vais-je rendre de bonnes décisions ? » vous hantent-elles encore ?

Bien sûr. Toutefois, après quelques années, je ne me pose plus la question de ma légitimité à chaque décision rendue. L'expérience me rend plus sûre de moi.

Aimez-vous être magistrat ?

Oui, si le métier de magistrat est un métier à part car il joue un rôle constitutionnellement reconnu et par là fondamental en démocratie, c'est aussi un métier de renouvellement constant et de découvertes qui nous confronte à une diversité de situations inouïes. Etre magistrat c'est un état d'esprit libre et indépendant, un mode de pensée.

Avez-vous des conseils à donner aux jeunes magistrats ?

Faites vous confiance, votre jugement n'a de valeur que parce qu'il est formulé librement. Mon premier conseil est de toujours chercher à faire de la « grande » justice, même dans les « petites » décisions.

Comment choisir son premier poste à la sortie de l'Ecole Nationale de la Magistrature ?

Le choix n'est pas toujours immense, il faut rester ouvert et confiant dans les richesses que comportent chaque fonction et chaque lieu.

Pourquoi faire partie de l'Association des Jeunes Magistrats (AJM) ?

Adhérer à l'Association des Jeunes Magistrats permet de s'inscrire dans un collectif. L'association permet de défendre l'idée qu'un jeune magistrat peut ne pas être un mauvais magistrat. La défense de notre système est importante à un moment où la tentation de se diriger vers d'autres modèles est forte ou encore parce que les scandales judiciaires pourraient le mettre à mal. L'AJM est une structure à taille humaine dans laquelle les jeunes magistrats peuvent échanger librement. En effet, comme vous pourrez le lire dans ce récit d'expériences, « C'est bon de se livrer, surtout au début. Parler, parler, parler » et l'AJM est là pour ça !

L'Association des Jeunes Magistrats remercie chaleureusement Céline Roux, Anne, Cécile, Julie, Luc et Vanessa pour le temps qu'ils ont consacré à l'entretien.

Deux jeunes magistrates parmi d'autres

La juge de 30 ans, Editions SEUIL, collection « Raconter la vie », 5,90 euros